

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DES FINANCES
ET DU BUDGET

RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE



Troisième trimestre

2023



Direction générale du Budget

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple - Un but - Une foi



RAPPORT TRIMESTRIEL D'EXECUTION BUDGETAIRE

Troisième trimestre 2023

Novembre 2023

SYNTHESE DE LA SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET AU TROISIEME TRIMESTRE 2023

Le présent rapport est préparé en application de l'article 70 de la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances et publié conformément aux dispositions prévues au point 6.6 de l'annexe à la loi n° 2022-12 du 27 décembre 2022 portant Code de transparence dans la gestion des Finances publiques.

Il présente la situation d'exécution du budget de l'Etat du Sénégal à la fin du troisième trimestre 2023 au regard des prévisions de la loi n°2022-22 du 9 décembre 2022 portant loi de finances (LF) de l'année 2023 et des différents mouvements de crédits opérés sur la période. Le tableau ci-dessous récapitule l'exécution des recettes et des dépenses du budget général, conformément à la présentation générale des ressources et des charges de la loi de finances de l'année.

Les recettes du budget général mobilisées au 30 septembre 2023 s'élèvent à 2 749,85 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 70,2% des prévisions de la LFI 2023.

Les dépenses du budget de l'Etat (base prises en charge) sont réalisées à hauteur de 3 646,94 milliards FCFA représentant 71,8% des crédits ouverts au 30 septembre 2023.

Le tableau ci-dessous récapitule l'exécution des recettes et des dépenses du budget général, conformément à la présentation générale des ressources et des charges de la loi de finances.

Présentation générale de l'exécution des recettes et des dépenses du budget général à la fin du 3^{ème} trimestre 2023

Rubriques	LF (1)	Modifications (2)	Crédits ouverts/Prev. Fin. (3)	Exéc. (4)	Taux d'exéc. (4/3)
BUDGET GENERAL					
RECETTES					
Recettes fiscales	3486,70		3486,70	2496,19	71,6%
Recettes non fiscales	153,80		153,80	134,61	87,5%
Total recettes internes	3640,50	0,00	3640,50	2630,80	72,3%
Dons budgétaires	46,70		46,70	22,95	49,1%
Dons en capital	232,30		232,30	96,10	41,4%
Total recettes externes	279,00	0,00	279,00	119,05	42,7%
I TOTAL RECETTES BUDGET GENERAL	3919,50	0,00	3919,50	2749,85	70,2%
DEPENSES					
Charges financières la dette publique	424,32	0,00	424,32	407,13	95,9%
Dépenses de personnel	1273,00	0,00	1273,00	958,41	75,3%
Dépenses d'acquisitions de biens et services	395,76	0,00	395,76	315,24	79,7%
Dépenses de Transfert courant	1283,65	45,96	1329,61	947,21	71,2%
Total dépenses ordinaires	3376,74	45,96	3422,70	2627,98	76,8%
Dépenses en capital sur ressources internes	920,31	71,23	991,55	624,65	63,0%
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	258,95	19,10	278,06	70,01	25,2%
Dépenses de transferts en capital	661,36	52,13	713,49	554,64	77,7%
Dépenses en capital sur ressources externes	667,90	0,00	667,90	394,30	59,0%
Total dépenses en capital	1588,21	71,23	1659,45	1018,95	61,4%
II TOTAL DEPENSES DU BUDGET GENERAL	4964,95	117,19	5082,14	3646,94	71,8%

1. Comparées au troisième trimestre 2022, les ressources du budget général ont sensiblement évolué en hausse de 236,18 milliards FCFA en valeur absolue, soit 9,40% en valeur relative, en dépit de mesures prises par l'Etat pour faire face à l'envolée des prix des produits de première nécessité en renonçant à des recettes fiscales. Cette forte hausse est imputable aux ressources internes (+248,74 milliards FCFA, soit +10,44%) grâce au bon niveau de recouvrement des recettes fiscales qui dépassent l'objectif trimestriel (102,05%) avec une évolution positive de 233,33 milliards FCFA, (+10,31%) par rapport à l'année précédente.

2. Les crédits du budget général ouverts par la LFI 2023 pour un montant de 4 964,95 milliards FCFA sont revus à la hausse de 117,19 milliards FCFA pour se chiffrer à 5 082,14 milliards FCFA au 30 septembre 2023. Cette hausse est expliquée d'une part, par les reports de crédits d'investissement d'un montant de 46,02 milliards FCFA effectués en début d'année et d'autre part, par des modifications de crédits d'un montant de 71,18 milliards FCFA.

Au 30 septembre 2023, les dépenses exécutées du budget général s'élèvent à 3 646,94 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 71,8% des crédits ouverts. Ce taux s'explique par le bon niveau d'exécution de toutes les catégories de dépenses à l'exception des dépenses d'investissements exécutées par l'Etat au titre desquelles 25,2% des crédits sont seulement exécutés à la fin du troisième trimestre 2023. Cette dernière situation est imputable au démarrage tardif de certaines activités liées aux procédures de passation des marchés pour cette catégorie de dépenses.

L'exécution des dépenses du budget général est répartie par catégorie de dépenses ainsi qu'il suit :

- Charges financières de la dette publique : 407,13 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 95,9% ;
- Dépenses de personnel : 958,41 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 75,3% ;
- Dépenses d'acquisitions de biens et services : 315,24 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 79,7% ;
- Dépenses de Transferts courants : 947,21 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 71,2% ;
- Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat : 70,01 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 25,2% ;
- Dépenses de transferts en capital : 554,64 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 77,7% ;
- Dépenses en capital sur ressources externes : 394,30 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 59,0%.

3. Le Fonds national de retraite (FNR) :

La situation d'exécution du FNR à fin septembre 2023 se présente comme suit :

- en ressources, le FNR a mobilisé 118,472 milliards FCFA de recettes au titre des cotisations sociales, soit 88,19% des prévisions annuelles de 134,34 milliards FCFA et
- en dépenses, les allocations de pensions sont exécutées pour un montant de 95,836 milliards FCFA, soit 71,338% des prévisions annuelles.

A la date du 30 septembre 2023, le FNR dégage ainsi un solde positif de 22,636 milliards FCFA, contre 23,251 milliards FCFA à la même date en 2022, soit une baisse de 0,615 milliards FCFA expliquée par la hausse des dépenses résultant de l'augmentation de l'effectif des pensionnés.

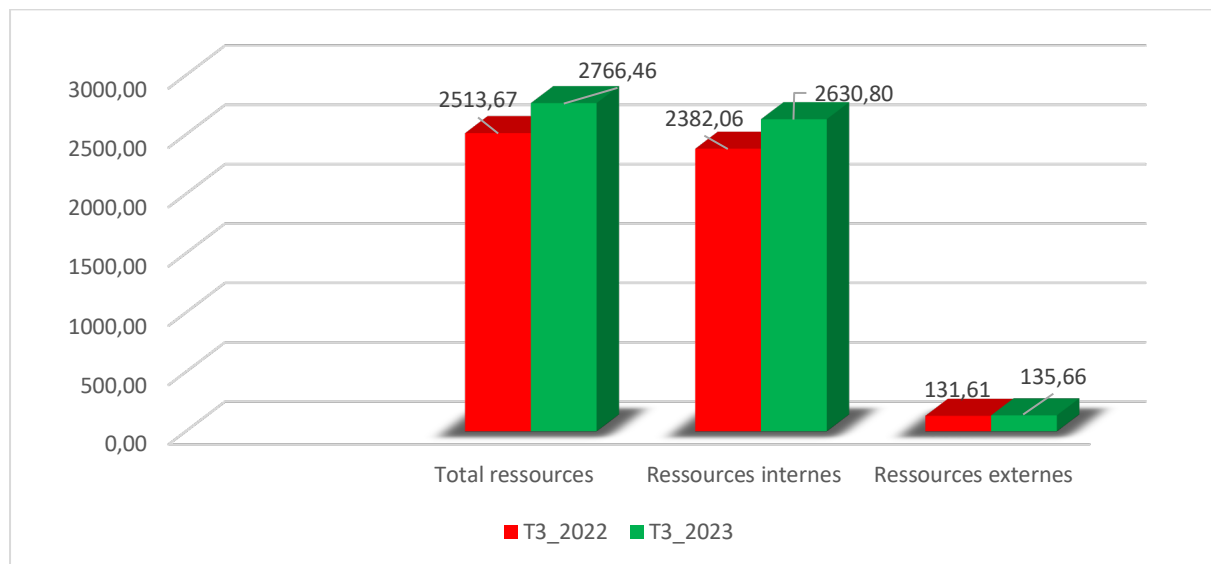
I. LES RESSOURCES DU BUDGET GENERAL

A la date du 30 septembre 2023, les ressources du budget général mobilisées s'élèvent à 2 749,85 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 70,2% par rapport à l'objectif annuel de 3 919,50 milliards FCFA fixé par la loi de finances initiale de 2023 (LFI 2023).

Par rapport à la même période en 2022 (2 513,67 milliards FCFA), la mobilisation de ces ressources a enregistré une hausse significative de 236,18 milliards FCFA en valeur absolue, soit 9,4% en valeur relative.

Les ressources du budget général mobilisées jusqu'à fin septembre 2023 sont essentiellement composées de ressources internes (recettes fiscales et recettes non fiscales) pour une part de 95,67%.

Figure 1 : Evolution des ressources du budget général en glissement annuel au 3^{ème} trimestre 2023



Source : DEES/DGCPT/MFB

I.1 LES RESSOURCES INTERNES

A la fin du troisième trimestre 2023, les ressources internes du budget général ont été recouvrées à hauteur de 2 630,80 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de :

- 103,61% par rapport à l'objectif fixé pour le troisième trimestre (2 539,11 milliards FCFA), grâce à la performance du recouvrement des recettes fiscales, avec les impôts directs (116,60% de l'objectif trimestriel) et de ;
- 72,3% par rapport à l'objectif annuel de la LFI 2023 (3 640,5 milliards FCFA).

Elles sont ainsi constituées de recettes fiscales (2 496,19 milliards FCFA) et de recettes non fiscales (134,61 milliards FCFA).

Comparé à la même période de l'année 2022, le recouvrement des ressources internes est en hausse de 248,74 milliards FCFA (10,44%), un bond expliqué principalement par les recettes fiscales qui ont sensiblement cru de 233,33 milliards FCFA (10,3%).

Par ailleurs, les recettes non fiscales ont augmenté d'un montant de 15,41 milliards FCFA (12,9%).

Tableau 1 : Situation des recouvrements de recettes internes à la fin du troisième trimestre 2023 (en milliards FCFA)

Natures des recettes	Recouvrement T3_2022	LFI 2023	objectif T3_2023	Recouvrement T3_2023	Taux d'exécution T3_2023		Evolution T3 2023/T3 2022	
					Trim.	Annuel	En valeur	En %
Recettes fiscales	2262,85	3486,7	2446,1	2496,19	102,05%	71,6%	233,33	10,3%
Recettes non fiscales	119,21	153,8	93,0	134,61	144,75%	87,5%	15,41	12,9%
Total Recettes	2382,06	3640,5	2539,11	2630,80	103,61%	72,3%	248,74	10,4%

Source : DES/DGCPT/MFB

I.2 LES RESSOURCES EXTERNES

Les ressources externes mobilisées à fin septembre 2023 sont constituées des tirages extérieurs sur les projets pour un montant de 394,3 milliards et des dons budgétaires de 22,9 milliards. Les prêts projets ont représentés 298,3 milliards et les dons en capital 96,1 milliards FCFA destinés à financer des projets d'investissement.

Les dons en capital proviennent pour 90,5% des principaux partenaires que sont l'USAID (43%), la GIZ (25,2%), la Banque mondiale (11,3%) et l'AFD (11%).

A la date du 30 Septembre 2023, un montant total de 496,2 milliards FCFA a été ordonnancé, sur une prévision annuelle (base LFI) de 667,9 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 74,2%.

La répartition des tirages par prêts projets et dons en capital se présente comme suit :

- dons en capital : 96,1 milliards FCFA, sur des prévisions de 232,3 milliards FCFA soit un taux d'exécution de 41,3% et
- prêts projets : 298,3 milliards FCFA, sur des prévisions de 435,6 milliards FCFA soit un taux d'exécution de 68,5%.
- Les prêts rétrocédés quant à eux ressortent 61,3 milliards. Les principaux projets financés par ces rétrocessions sont allés vers le secteur de l'énergie exécutés par la SENELEC et le projet KMS III (SONES).
- Les ressources issues des prêts PFOR sont évalués à 40,5 milliards

S'agissant des dons budgétaires reçus au cours des neuf premiers mois de 2023, ils s'établissent à 22,9 milliards, soit un taux de mobilisation de 49,1% des attentes annuelles.

Tableau 2 : Situation des dons reçus à la fin du 3^{ème} trimestre 2023

Natures des dons	LFI 2023	T3 2022	T3 2023	Taux d'exéc. T3_2023	Evolution T3_2023/T3_2022	
					En valeur	
Dons courants	46,70	5,39	22,95	49,14%	17,56	37,6%
Dons en capital	232,30	126,22	96,10	41,37%	-30,12	-13,0%
Total ressources externes	279,00	131,61	119,05	42,67%	-12,56	-4,5%

Source : DODP/DGB/MFB

II. LES DEPENSES DU BUDGET GENERAL

II.1 MODIFICATIONS DE CREDITS DE PAIEMENT OUVERTS PAR LA LOI DE FINANCES

Les crédits de paiement (CP) ouverts par la LFI 2023 sont revus en hausse de 117,19 milliards FCFA, passant ainsi de 4 964,95 à 5 082,14 milliards FCFA au 30 septembre 2023, en tenant compte des reports de crédits réalisés en début d'année sur les dépenses en capital financées sur ressources internes (46,02 milliards FCFA) et des mouvements budgétaires intervenus en cours de gestion.

La répartition par catégorie de dépenses des crédits ouverts par la LFI 2023, après la prise de quelques actes réglementaires, est ainsi modifiée comme suit :

- les crédits ouverts au titre de dépenses de transferts courants ont augmenté d'un montant de 45,96 milliards FCFA ;
- les crédits ouverts au titre de dépenses d'investissement exécutées par l'Etat ont été revus à la hausse de 19,10 milliards FCFA et
- les crédits ouverts au titre de dépenses de transferts en capital ont connu une augmentation de 52,13 milliards FCFA.

Tableau 3 : Situation des modifications de crédits à la fin du troisième trimestre de 2023 (en milliards FCFA)

Catégories de dépenses	LFI_2023	Reports de crédits	Modifications	Crédits ouverts T3_2023
Charges financières de la dette	424,32		0,00	424,32
Dépenses de personnel	1273,00		0,00	1273,00
Dépenses d'acquisitions de biens et services	395,76		0,00	395,76
Dépenses de Transfert courant	1283,65		45,96	1329,61
Dépenses en capital sur ressources internes	920,31		25,22	945,53
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	258,95	19,10	0,00	278,06
Dépenses de transferts en capital	661,36	26,91	25,22	713,49
Dépenses en capital sur ressources externes	667,90			667,90
Total budget général	4964,95	46,02	71,18	5082,14

Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

II.2 EXECUTION DES DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses du budget général exécutées (base prises en charge) au cours du troisième trimestre 2023 s'établissent à 3 646,94 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 71,8% par rapport aux crédits ouverts au 30 septembre 2023.

Les crédits ordonnancés et pris en charge sont répartis entre :

- les dépenses ordinaires exécutées pour 2 627,98 milliards FCFA sur des liquidations de 2 658,06 milliards FCFA, soit 98,9% des engagements honorés et
- les dépenses en capital pour 1 018,95 milliards FCFA sur des crédits liquidés d'un montant de 1 026,75 milliards FCFA, soit 99,2% des engagements honorés.

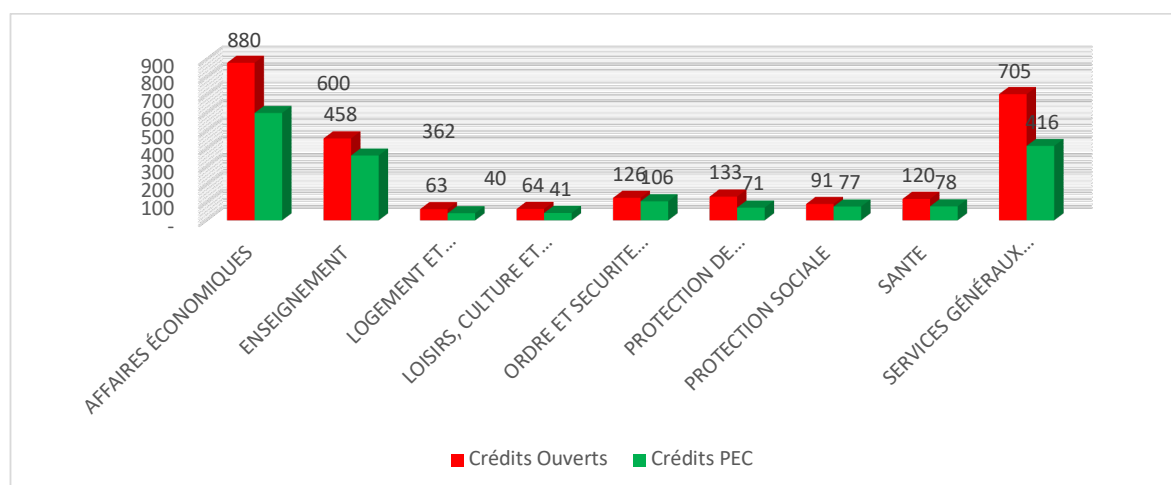
Tableau 4 : Situation des dépenses du budget général à la fin du troisième trimestre de 2023

Catégories de dépenses		Liquidé. CP	Ordon. CP	CP. Prise en Charge	Taux d'exéc. CP Base Liquidation
Dépenses ordinaires	Total dépenses ordinaires	2658,06	2650,10	2627,98	98,9%
	Charges financières de la dette	407,13	407,13	407,13	100,0%
	Dépenses de personnel	958,41	958,41	958,41	100,0%
	Dépenses d'acquisition de biens et services	341,21	333,28	315,24	92,4%
	Dépenses de transferts courants	951,31	951,28	947,21	99,6%
Dépenses en capital	Total dépenses en capital	1026,75	1026,57	1018,95	99,2%
	Dépenses en capital sur ressources internes	632,45	632,27	624,65	98,8%
	Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	75,67	75,49	70,01	92,5%
	Dépenses de transferts en capital	556,78	556,78	554,64	99,6%
	Dépenses en capital sur ressources externes	394,30	394,30	394,30	100,0%
TOTAL DEPENSES BUDGET GENERAL		3684,81	3676,67	3646,94	99,0%

Source : TOFE/DGCPT/MFB et SYSBUDGEP/DGB/MFB

Les dépenses sur ressources internes base prises en charge (hors charges financières de la dette et dépenses de personnel) sont exécutées à hauteur de 1 887,10 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 69,46% par rapport aux crédits ouverts de la gestion.

La répartition de ces dépenses sur ressources internes selon l'objet socio-économique se présente comme suit :

Figure 2 : Exécution des dépenses sur ressources internes (hors charges financières de la dette et dépenses de personnel) répartie par fonction à la fin troisième trimestre 2023

Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

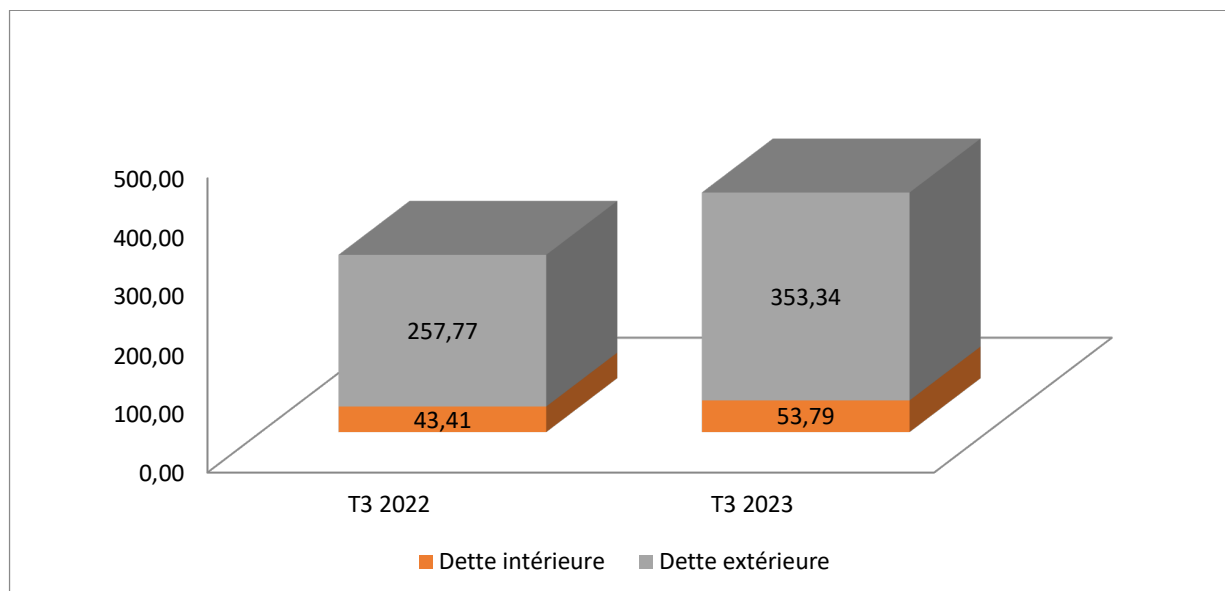
II.3 EXECUTION DES DEPENSES ORDINAIRES

1. Charges financières de la dette

Les charges financières de la dette exécutées au cours du troisième trimestre 2023 s'élèvent provisoirement à 407,13 milliards FCFA, représentant environ 95,9% des prévisions de la LFI 2023.

Comparées à la même période de l'année précédente, les charges financières ont évolué en hausse de 35,2% (+105,94 milliards FCFA). Cette hausse est expliquée par les charges des dettes extérieure et intérieure qui ont enregistré respectivement une augmentation sensible de 37,1% (+95,57 milliards FCFA) et a augmenté de 23,9% (+10,38 milliards FCFA).

Figure 3 : Evolution des charges financières de la dette à la fin du 3^{ème} trimestre 2023



Source : TOFE/DEES/DGCPT/MFB

2. Dépenses de personnel

Au 30 septembre 2023, les dépenses de personnel exécutées s'élèvent à 958,41 milliards FCFA, soit 75,3% des crédits ouverts (1273,00 milliards FCFA) par la LFI 2023.

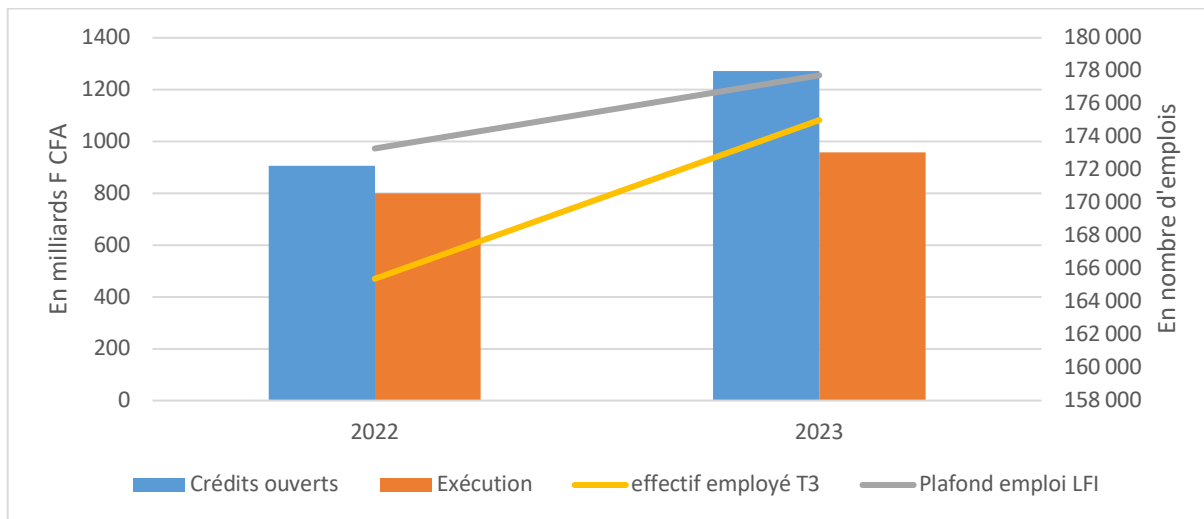
Comparées au troisième trimestre de 2022, les dépenses de personnel ont augmenté de 159,14 milliards FCFA, soit 19,9% en valeur relative. Cette hausse est imputable à la revalorisation des salaires dans la fonction publique et à la prise en charge des échéances de 2023 liées aux accords signés avec les syndicats des acteurs de l'éducation, de la santé et à l'augmentation des effectifs mis en solde.

L'effectif des agents de la fonction publique se chiffre à 175 010 agents à la fin du troisième trimestre de 2023, soit une progression de 6% par rapport au troisième trimestre de l'année précédente (9 625 agents). Sa répartition par section est composée comme suit : 53% sont dans les secteurs « Education et Formation Professionnelle », 29% dans les secteurs « Forces de Défenses et de Sécurité » et 6% pour

le secteur de la Santé. Les secteurs « Finances » et « Justice » font respectivement 3% et 2%. Les autres secteurs se partagent les 6% restants.

Les dépenses de personnel sont principalement portées à fin septembre par les secteurs « Education nationale et formation professionnelle » (57%), « défense et sécurité » (23%) et « Santé » (6%).

Figure 4 : Evolution de la masse salariale et des effectifs au 3^{ème} trimestre 2023



Source :DS/DGB/MFB pour l'effectif employé, le plafond emploi et les crédits ouverts ; TOFE/DEES/DGCPT/MFB pour les dépenses exécutées

3. Autres dépenses ordinaires

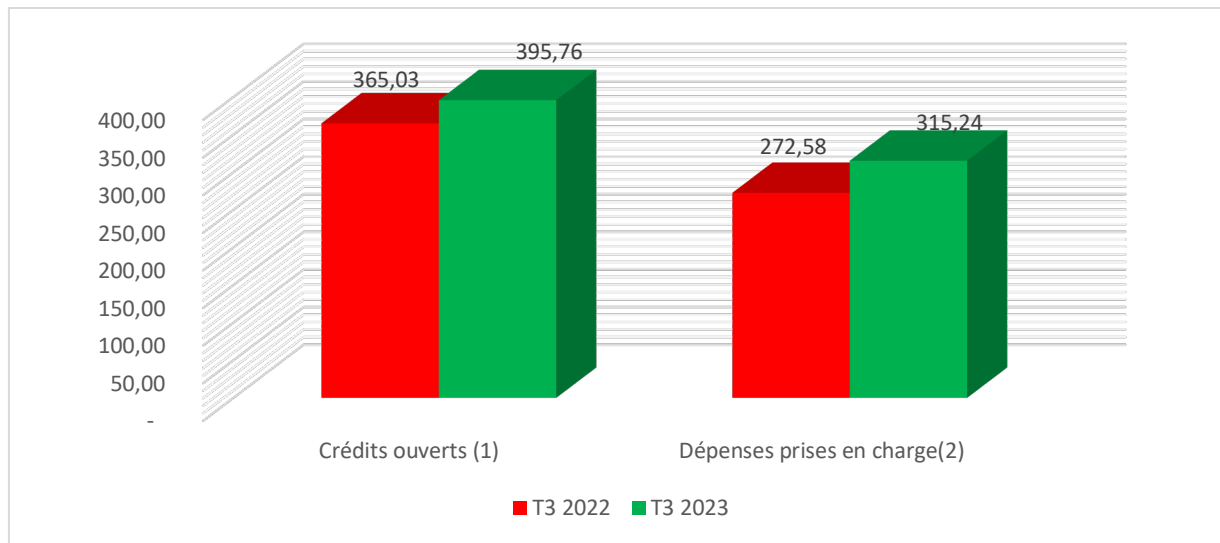
Les autres dépenses ordinaires comprennent :

- les dépenses d'acquisition de biens et services destinées au fonctionnement des services des ministères et des institutions et
- les dépenses de transferts courants destinées aux charges d'exploitation d'entités externes au budget général de l'Etat ainsi qu'aux appuis à des catégories socio-professionnelles de la population.

3.1 Dépenses d'acquisition de biens et de services

Au 30 Septembre 2023, les dépenses d'acquisition de biens et de services sont exécutées (base prise en charge) à 79,7% des crédits ouverts, soit un montant de 315,24 milliards FCFA contre 74,68% un an auparavant (272,58 milliards FCFA).

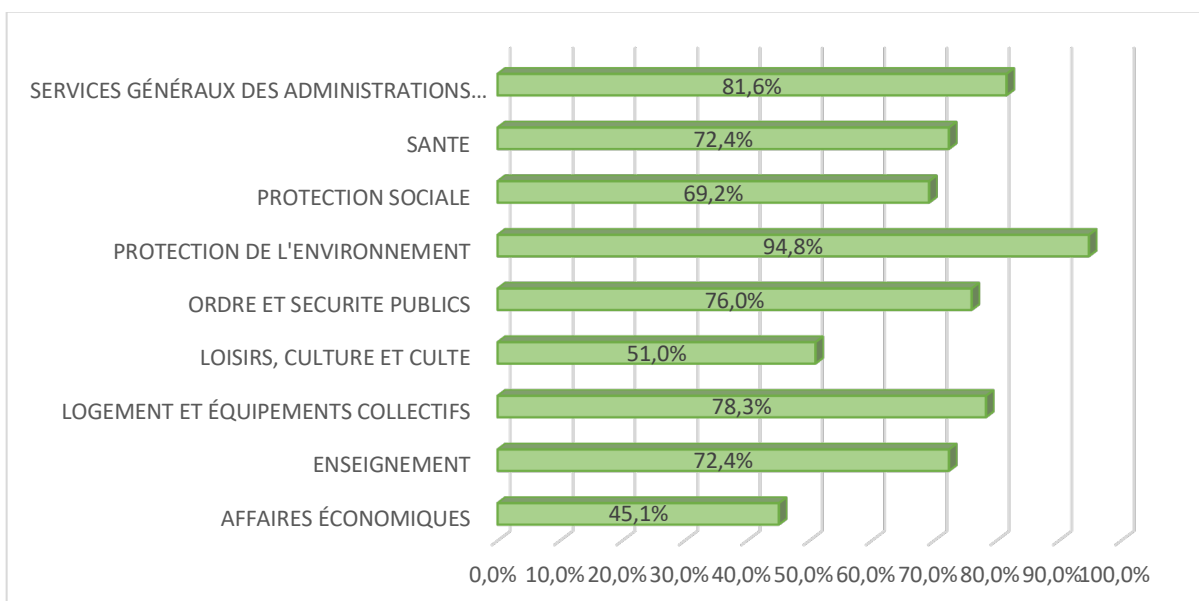
Figure 5 : Evolution de l'exécution des dépenses d'acquisition de biens et de services à la fin du 3^{ème} trimestre 2023



Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

Par destination fonctionnelle, les niveaux d'exécution des dépenses d'acquisition de biens et services se présentent comme suit :

Figure 6 : Taux d'exécution des dépenses d'acquisition de biens et de services à la fin du 3^{ème} trimestre 2023



Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

Le taux d'exécution affiché par les dépenses d'acquisition de biens et services sont essentiellement portés par :

- la « Défense » qui a enregistré un taux d'exécution relativement satisfaisant ;
- la « Protection de l'environnement » (94,8%) avec le programme « Pilotage, Coordination et Gestion administrative » du ministère de l'environnement et « Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres » qui sont exécutés respectivement à 78,06% et 70,40% ;
- les « services généraux des administrations publiques » (81,6%) à travers la dotation des charges non réparties qui a enregistré, au niveau des impôts et taxes payés sur les marchés conclus sur ressources extérieures, une forte mobilisation des crédits pour un montant de 74,2 milliards FCFA sur une prévision initiale de 5,6 milliards FCFA, en raison de son caractère évaluatif lui permettant de s'exécuter au-delà de la limite des crédits ouverts. On peut également citer le paiement des dépenses permanentes pour 18,79 milliards FCFA destinés à la prise en charge des factures d'eau de l'administration centrale.

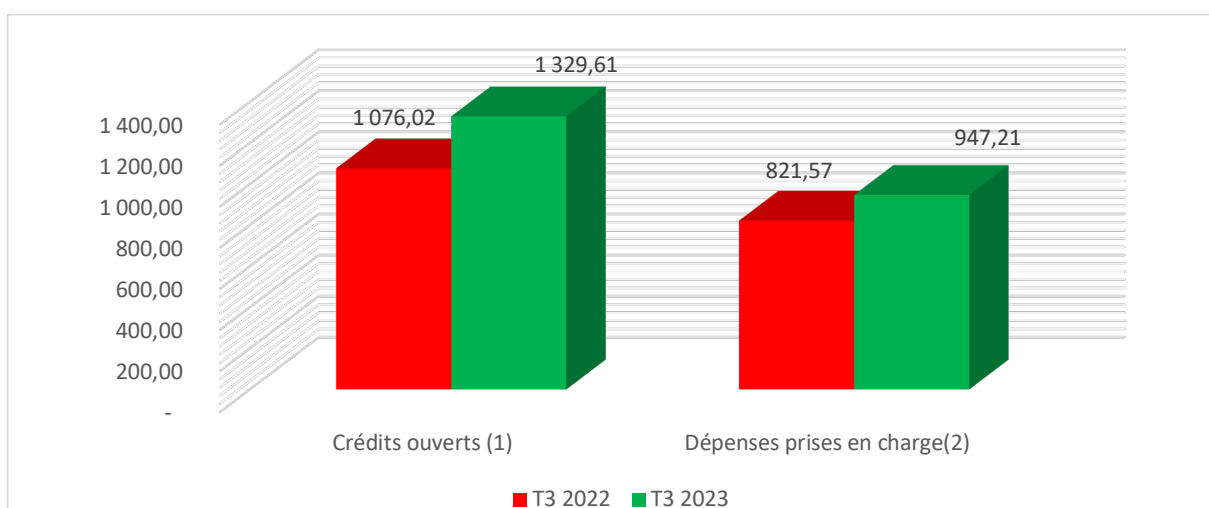
Parmi les autres secteurs porteurs, on peut citer :

- les « logements et équipements collectifs » (78,3%) ;
- l'« Ordre et sécurité publique » (76,0%) ;
- l'« Enseignement » (72,4%), en liaison avec les programmes « Enseignement Élémentaire » (75,9%) et « Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative » (78,4%) qui regroupent l'essentiel des crédits destinés au paiement des rémunérations des professeurs et maîtres contractuels de l'Éducation ;
- la « santé » (72,4%) en liaison avec le programme « Pilotage, Coordination et Gestion administrative » (75,14%) pour prendre en charge le paiement des contractuels de la santé et de l'action sociale ;
- la « protection sociale » (69,2 %).

3.2 Dépenses de transferts courants

Les transferts courants exécutés (base prise en charge) s'élèvent, au 30 septembre 2023, à hauteur de 71,2% (947,21 milliards FCFA) des crédits ouverts contre 76,35% (821,57 milliards FCFA) un an auparavant.

Figure 7 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts courants à la fin du 3^{ème} trimestre 2023

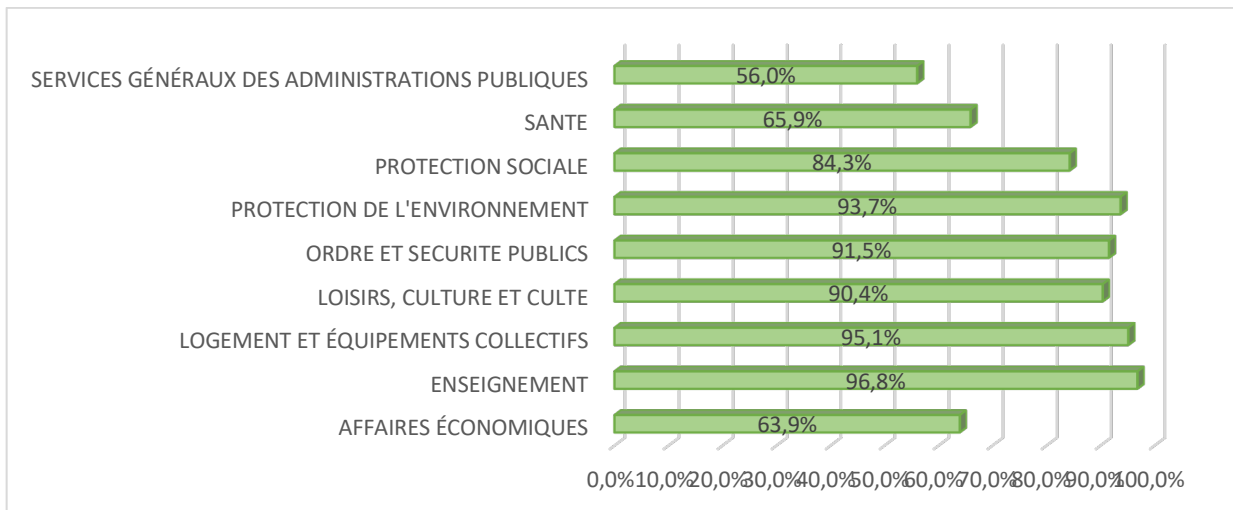


Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

Le niveau d'exécution satisfaisant des dépenses de transferts courants est expliqué par la forte mobilisation effectuée au niveau de l'enseignement, des logements et équipements collectifs, de la protection de l'environnement, de l'ordre et la sécurité publique et des loisirs, cultures et culte.

Par destination fonctionnelle, les niveaux d'exécution des dépenses de transferts courants se présentent comme suit.

Figure 8 : Taux d'exécution des transferts courants selon la fonction de la dépense à la fin du 3^{ème} trimestre 2023



Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

Les niveaux d'exécution les plus importants sont affichés par :

- l'« Enseignement » (96,8%) porté par le programme « Œuvres sociales universitaires » en raison des transferts versés pour prendre en charge les bourses universitaires nationales et étrangères qui ont été exécutées à hauteur de 100%, soit 78,79 milliards FCFA et les subventions pour les centres des œuvres sociales (98,6%) et le programme « Éducation supérieure » (99,56%) pour les subventions faites aux Instituts d'Enseignement Supérieurs (IES) et aux Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel (ISEP) à hauteur de 98,7% ;
- la « Défense » qui a enregistré un taux d'exécution relativement satisfaisant ;
- les « logements et équipements collectifs » (95,1%), tirés par le programme « Logement, construction d'équipement et d'infrastructures publiques » destinés au paiement des loyers des bâtiments administratifs qui a été entièrement mobilisé ;
- la « protection de l'environnement » (93,7%) portée par le programme « Cadre de vie » (85,5%) avec la mobilisation intégrale des crédits destinés à la Société nationale de gestion intégrée des déchets (SONAGED) et aux salaires pour les Volontaires du nettoyage / Emploi des jeunes qui ont enregistré un taux d'exécution de 57,7% ;
- l'« Ordre et la sécurité publics » (91,5%) supporté par le programme « Sécurité publique » (93,6%) avec la mobilisation des crédits destinés au paiement des salaires des agents de sécurité de Proximité (ASP) qui ont été mobilisés intégralement et celui des auxiliaires de Police dans le cadre du programme Emploi des Jeunes (81,3%);
- les « Loisirs, cultures et culte » (90,4%).

4. Dépenses en capital

Les dépenses en capital exécutées s'élèvent au 30 septembre 2022 à 1 018,95 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 61,4% des crédits ouverts. Ces dépenses sont réparties entre :

- les dépenses financées sur ressources internes, exécutées à hauteur de 63,0% (624,65 milliards FCFA), contre 77,7% (828,58 milliards FCFA) un an auparavant ;
- et les dépenses financées sur ressources externes exécutées à 74,3%, y compris les rétrocessions et les prêts PFOR (496,20 milliards FCFA) contre 78,4% (576,51 milliards FCFA) un an auparavant.

4.1 Dépenses en capital financées sur ressources internes

Les dépenses financées sur ressources internes comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat (catégorie de dépenses 5) et les dépenses de transferts en capital (catégorie de dépenses 6).

Elles ont été prises en charge pour un montant de 624,65 milliards FCFA correspondant à 63,0% des crédits ouverts et comprenant les investissements exécutés par l'État et les transferts en capital.

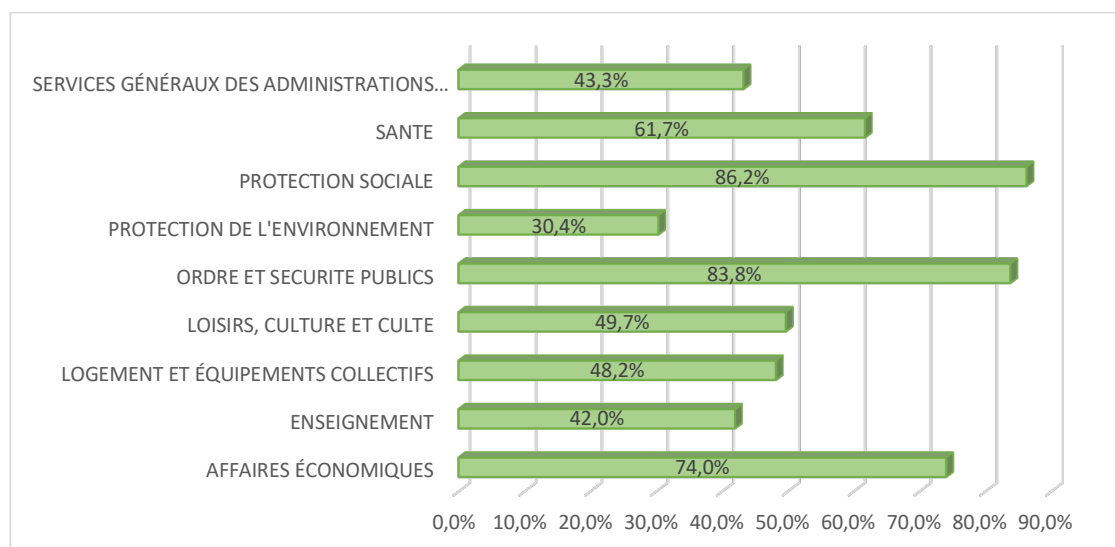
Ces dépenses se répartissent comme suit:

- investissements exécutés par l'État : 70,01 milliards FCFA et
- transferts en capital : 554,64 milliards FCFA.

Le niveau d'exécution des dépenses en capital sur ressources internes est porté par les transferts en capital avec un taux de prise en charge de 77,7%.

Selon la destination socio-économique, la situation d'exécution des dépenses en capital sur ressources internes est présentée par la figure ci-dessous. Ces dépenses sont orientées, pour l'essentiel, vers les secteurs de la « Défense », de la protection sociale (86,6%), de l'« ordre et de la sécurité publics » (83,8%), des « affaires économiques » (74,0%) et de la « Santé » (61,7%).

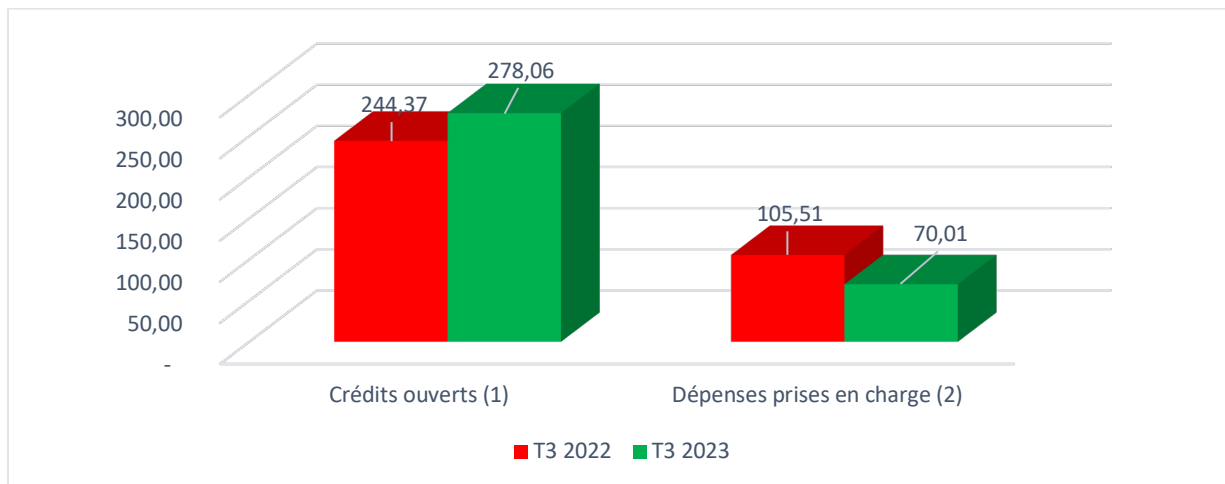
Figure 9 : Exécution des dépenses en capital sur ressources internes selon la fonction de la dépense à la fin du 3^{ème} trimestre 2023



4.1.1 Les Dépenses d'investissements exécutées par l'Etat

Au 30 Septembre 2023, les dépenses d'investissements exécutées par l'Etat sont réalisées à hauteur de 25,2% des crédits ouverts contre 43,2% à la même date de l'année précédente.

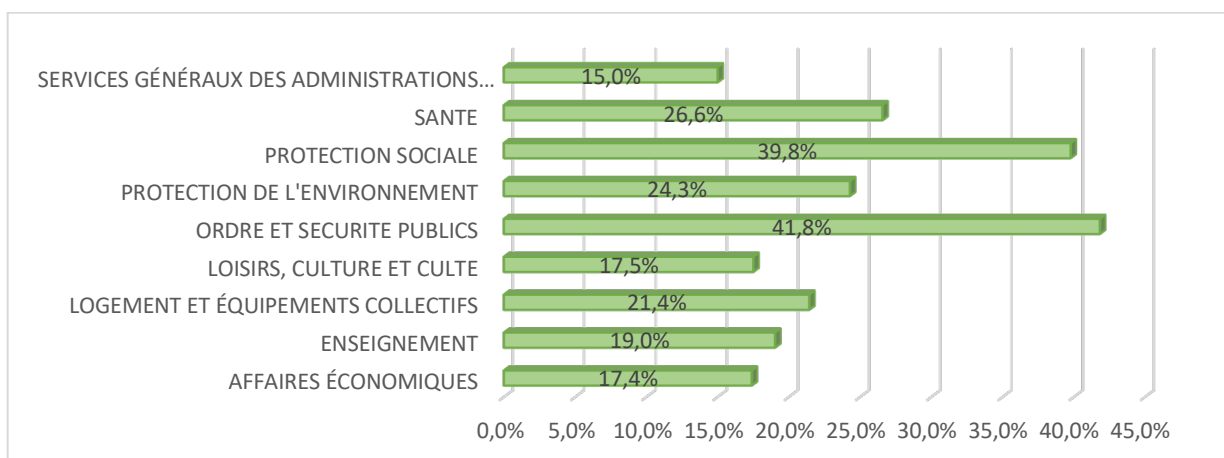
Figure 10 : exécution des crédits de dépenses d'investissements exécutées par l'Etat au 3^{ème} trimestre 2023



Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

Par destination fonctionnelle, les niveaux d'exécution des dépenses d'investissement exécutées par l'Etat se présentent comme suit.

Figure 11 : Taux d'exécution des dépenses d'investissement exécutés par l'Etat selon la fonction de la dépense à la fin 3^{ème} trimestre 2023



Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

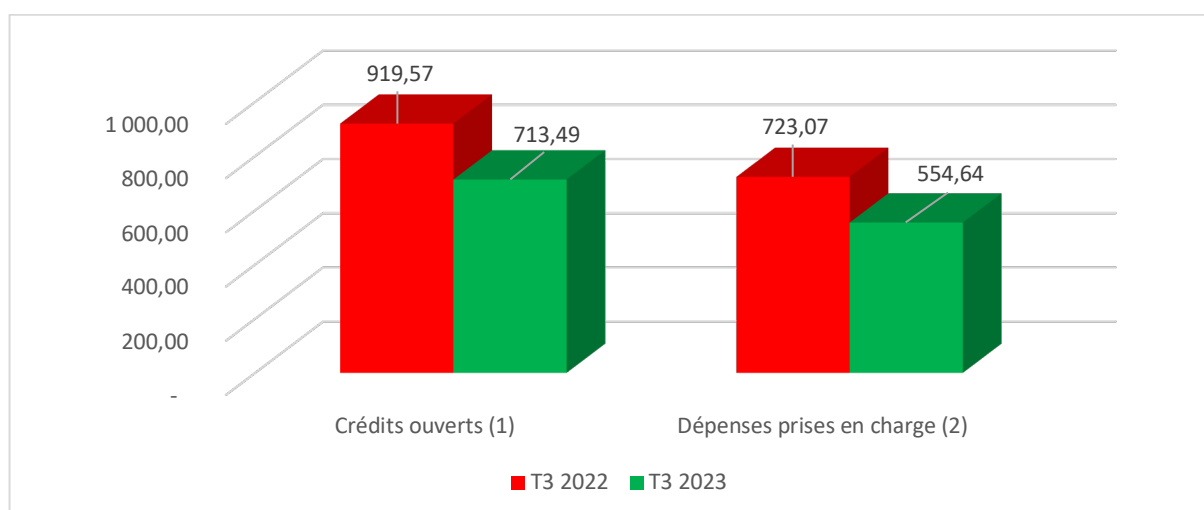
En termes de volume, les investissements exécutés par l'État constituent la catégorie de dépenses la plus faible. Les secteurs qui enregistrent les taux d'exécution les plus élevés sont le secteur « Défense », suivi des secteurs « Ordre et sécurité public » (41,8%) et « Protection sociale » (39,8%).

Les secteurs qui enregistrent les niveaux d'exécution les plus bas la « Protection de de l'environnement » (24,3%), les « Loisirs, Culture et Culte » (17,5%) l'« Enseignement » (19,0%), les « Affaires économiques » (17,4%), et les « Services généraux des administrations publiques » (15,0%), les taux d'exécution restent en deçà de 25%.

4.1.2 Dépenses de transferts en capital

Au 30 Septembre 2023, les dépenses de transferts en capital sont exécutées à hauteur de 77,7% des crédits ouverts contre 78,6% un an auparavant.

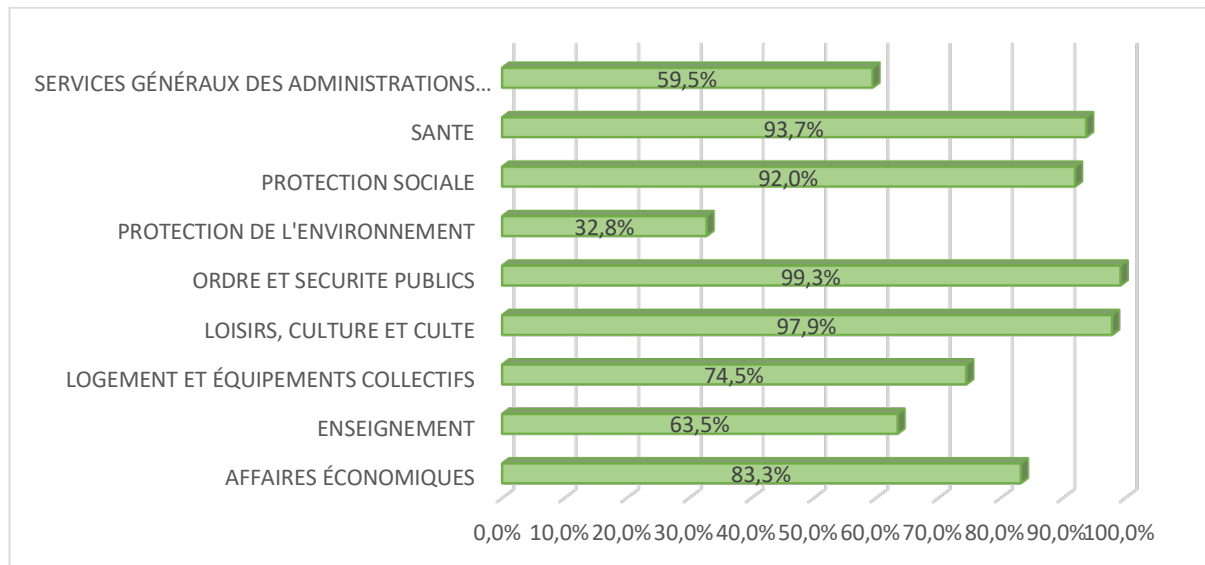
Figure 12 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts en capital à la fin du 3ème trimestre 2023



Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

Selon la destination de la dépense par objet, le niveau de mobilisation des transferts en capital est représenté par la figure ci-après.

Figure 13 : Taux d'exécution des dépenses de transferts en capital selon la fonction de la dépense à la fin du 3^{ème} trimestre 2023



Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

L'analyse de ces dépenses fait apparaître que le niveau de mobilisation des transferts en capital est tiré principalement par :

- la « Défense » avec un niveau d'exécution relativement satisfaisant ;
- l'« ordre et la sécurité publique » (99,3%) grâce aux programmes :
 - « Pilotage, Coordination et Gestion administrative » du Ministère de la justice qui a mobilisé 100% de ses crédits pour la modernisation de ses infrastructures ;
 - « Sécurité publique » (99,4%) du Ministère de l'Intérieur ;
- les « Loisirs, culture et culte » (97,9%) ;
- la « Santé » (93,7%) avec le programme « Santé de référence » exécuté à 81,68% et au programme « Pilotage coordination et gestion administrative » du Ministère des Forces armées qui a mobilisé (97,5%) dans le cadre de la construction et l'Équipement de la Polyclinique de l'Hôpital Principal de Dakar ;
- la « protection sociale » (92,0 %) ;
- les « Affaires économiques » (83,3%) avec la mise en œuvre du programme « Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles » (94,5%) à travers le programme agriculture durable.

4.2 Dépenses en capital financées sur ressources extérieures

Hors rétrocessions et PFOR, les dépenses en capital financées sur ressources extérieures s'élèvent, à la date du 30 septembre 2023, à 394,3 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 59,0%.

Les dépenses en capital sur ressources extérieures sont exécutées comme suit:

- prêts projets pour un montant de 298,3 milliards FCFA sur des prévisions de 435,6 milliards FCFA, soit une exécution de 68,5% et
- dons en capital pour un montant de 96,1 milliards FCFA sur des prévisions de 232,3 milliards FCFA, soit une exécution de 41,4%.

Elles sont portées par le secteur tertiaire qui, à lui seul, a mobilisé 151,8 milliards FCFA, soit 38,4% des ordonnancements.

Les ressources dudit secteur sont principalement captées par les sous-secteurs :

- des transports routiers (115,3 milliards FCFA) ;
- des transports ferroviaires (29,7 milliards FCFA) ;
- de la Poste, télécommunications et informations (3,4 milliards FCFA) ;
- des transports aériens (1,3 milliards FCFA) ;
- des transports maritimes (1,1 milliards FCFA) et
- du tourisme (0,7 milliards FCFA).

Le secteur quaternaire qui a mobilisé 149,7 milliards FCFA soit 37,9%, arrive en deuxième position.

Les ressources injectées dans ce secteur ont surtout permis la poursuite de la réalisation des grands projets de l'Etat dans les sous-secteurs de :

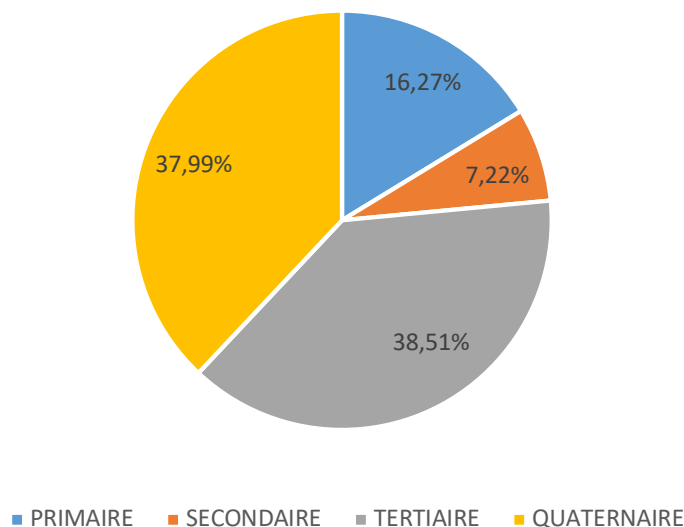
- santé et nutrition (38,6 milliards FCFA) ;
- culture, jeunesse et sports (27,5 milliards FCFA) ;
- développement social (26,5 milliards FCFA) ;
- appui institutionnel, renforcement et assistance technique (23,4 milliards FCFA) ;
- éducation – formation (20,1 de milliards FCFA) ;
- habitat et urbanisme (18,9 milliards FCFA) ;
- hydraulique urbaine et assainissement (15,7 milliards FCFA) ;
- équipements administratifs (7 milliards FCFA) et
- justice (0,2 milliards FCFA).

Ensuite vient le secteur primaire avec un montant de 64,1 milliards FCFA soit 16,2% des mobilisations, capté par les sous-secteur :

- de l'agriculture (53,2 milliards FCFA) ;
- de l'environnement (9,7 milliards FCFA) ;
- de l'élevage (0,5 milliards FCFA) ;
- de la pêche (0,4 milliards FCFA) et
- de l'hydraulique Agricole et rurale (0,1 milliards FCFA).

Enfin le secteur secondaire mobilise 28,4 milliards FCFA soit 7,2% porté par les projets du sous-secteur de :

- énergie (26,6 milliards de FCFA) et
- industrie (1,8 milliards de FCFA).

Figure 14 : Répartition des tirages par secteur à la fin du mois de septembre 2023

Source : MFB/DGB/DODP

III. LES RECETTES ET DEPENSES DU FONDS NATIONAL DES RETRAITES (FNR)

Au 30 septembre 2023, la situation d'exécution du FNR fait ressortir un solde cumulé excédentaire d'un montant de 22,636 milliards FCFA, soit une diminution de 0,616 milliards FCA par rapport à la même période de l'année précédente (23,251 milliards FCFA).

Cette diminution du solde est expliquée par une augmentation des dépenses (+9,549 milliards FCA) plus importante que celle des recettes (+8,934 milliards FCFA).

Les recettes du FNR se chiffrent en fin septembre 2023 à 118,472 milliards FCFA, dont 16,084 milliards FCFA recouverts dans le cadre du régime complémentaire.

Les dépenses du FNR se chiffrent à 95,836 milliards FCFA, constituées notamment des allocations de pensions du régime général pour un montant de 94,955 milliards FCFA et des allocations du régime complémentaire de 0,605 milliard FCFA.

A fin septembre 2023, le nombre total de cotisants est de 135 807 et le nombre de pensionnés de 74 194, soit un rapport démographique de 1,83 cotisants/allocataire, contre 1,78 un an plus tôt.

Tableau 5 : Situation d'exécution du FNR à la fin du troisième trimestre 2023 en milliards de FCFA

	LFI	T3_2022	T3_2023	Ecart n/n-1
Recettes (en milliards F CFA)	134,34	109,538	118,472	8,934
dont régime complémentaire		14,449	16,084	1,635
Nombre de cotisants		129 009	135 807	6 798
Dépenses (en milliards F CFA)	134,34	86,287	95,836	9,549
Nombre Allocataires		72 666	74 194	1528
Solde du FNR	0	23,251	22,636	-0,615

Source : DP/DGB/MFB

IV. LES RESSOURCES ET DEPENSES DES ORGANISMES PUBLICS

La situation d'exécution budgétaire des organismes publics au terme du troisième trimestre 2023 porte sur 174 organismes publics qui sont constitués ainsi qu'il suit :

- soixante (60) agences et structures administratives similaires ou assimilées ;
- et cent-quatorze (114) établissements publics dont :
 - quarante et un (41) établissements publics de santé ;
 - trente-huit (38) établissements d'enseignement supérieur public et centres d'œuvres universitaires; quatorze (14) établissements publics à caractère administratif local (les Agences Régionales de Développement) ;
 - onze (11) établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) ;
 - trois (3) établissements publics scientifiques et techniques EPST ;
 - deux (2) établissements publics professionnels EPP ;
 - trois (3) établissements publics administratifs (EPA) ;
 - deux (2) établissements publics à caractère spécial.

1. Situation des budgets prévisionnels

Les entités suivies au troisième trimestre cumulent, au titre de l'exercice 2023, un budget prévisionnel de 2 783,570 milliards FCFA.

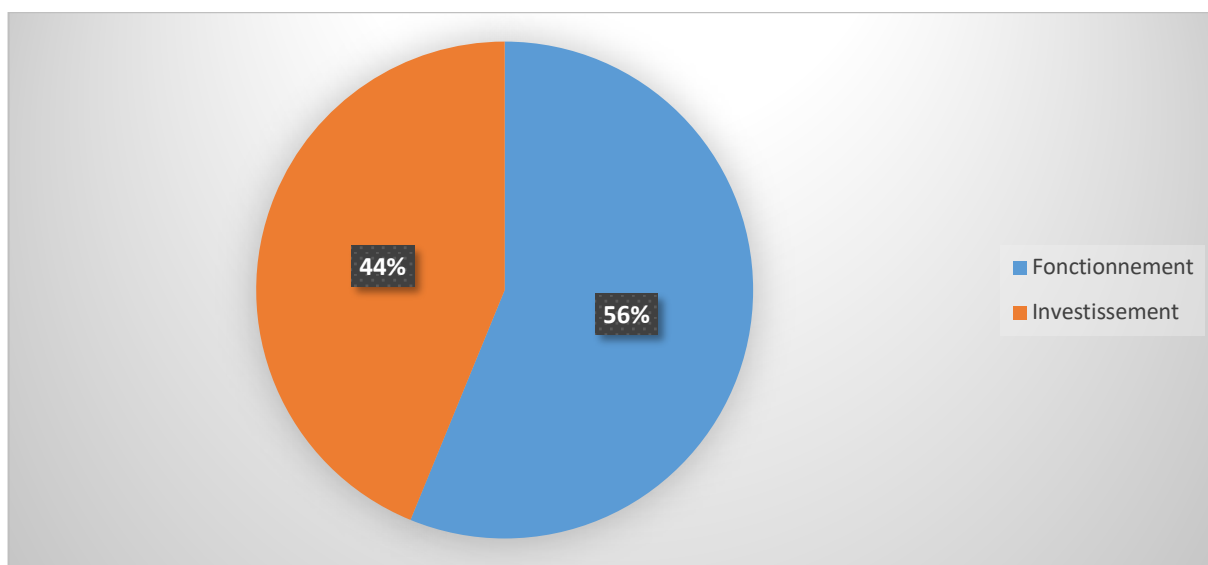
Les ressources de ces entités comprennent :

- les ressources propres pour 1 292,991 milliards, soit 47% des prévisions totales de recettes ;
- les transferts attendus du budget de l'État pour 680,245 milliards FCFA, soit 24% des prévisions globales de recettes ;
- les contributions des partenaires techniques et financiers (PTF) pour 778,574 milliards, soit 28% des prévisions de recettes totales ;

- d'autres ressources (emprunts) pour 31,760 FCFA milliards, soit 1% des prévisions de recettes totales.

Les prévisions de dépenses sont réparties en fonctionnement pour un montant de 1 564,13 milliards FCFA (56% du budget) et en investissement pour 1 219, 44 milliards FCFA (44%).

Figure 15 : Structure par nature du budget prévisionnel des entités suivies au troisième trimestre 2023



Source : DSP/DGCPT/MFB

Les prévisions de dépenses de personnel sont évaluées à 306,979 milliards FCFA. Elles représentent 19,63 % des prévisions du budget de fonctionnement et 11,03% du budget global.

2. Situation d'exécution budgétaire

Les ressources mobilisées au 30 septembre 2023 s'élèvent à 1 708, 07 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 61,36% des prévisions.

Les réalisations de recettes sont réparties comme suit :

- transferts du budget de l'Etat : 431,011 milliards FCFA, soit 63,36% des transferts prévus ;
- ressources extérieures (PTF) : 391,611 milliards FCFA, soit 50,30% des prévisions ;
- recettes propres : 878,195 milliards FCFA, soit 67,92% des prévisions ;

Le taux d'exécution globale des dépenses s'établit à 52,23%, soit un montant de 1 453,916 milliards FCFA.

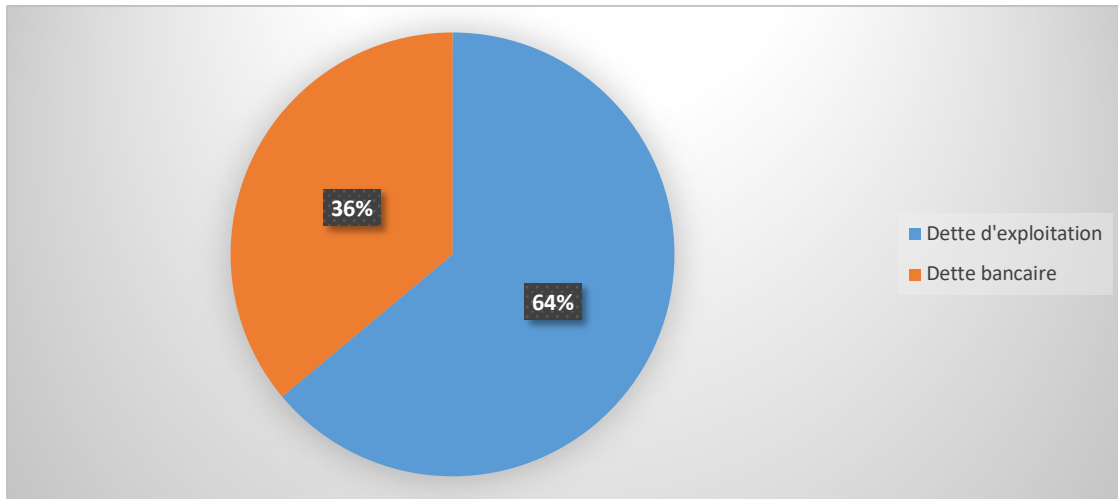
Les dépenses de fonctionnement sont exécutées à hauteur de 996,516 milliards FCFA et celles d'investissement à 456,972 milliards FCFA, soit respectivement 63,74% et 37,47% des prévisions. Les dépenses de personnel sont exécutées à hauteur de 226,763 milliards FCFA, soit 73,87% des prévisions.

1. Situation de l'endettement

La dette des 174 structures suivies au troisième trimestre 2023 s'élève à 522,74 milliards FCFA et se décompose ainsi qu'il suit :

- dette d'exploitation de 334,17 milliards FCFA ;
- dette bancaire de 188,57 milliards FCFA.

Figure 16 : Structure de la dette des entités suivies au troisième trimestre 2023

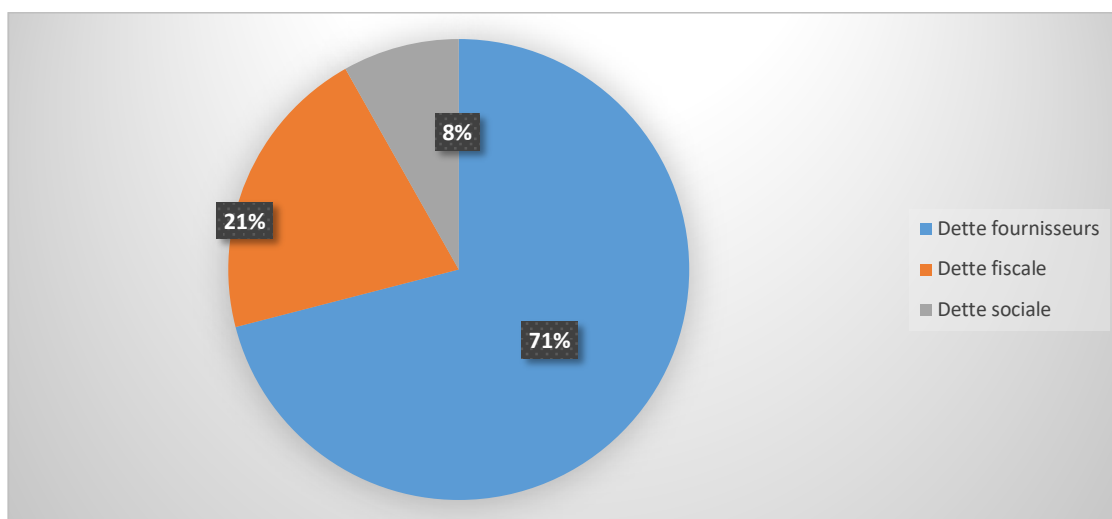


Source : DSP/DGCPT/MFB

La dette d'exploitation de ces structures se décompose ainsi qu'il suit :

- dette fournisseurs : 237,20 milliards FCFA ;
- dettes fiscales : 69,63 milliards FCFA ;
- dettes sociales : 27,34 milliards FCFA.

Figure 17 : Structure de la dette d'exploitation des entités suivies au troisième trimestre 2023



Source : DSP/DGCPT/MFB



ANNEXES

Annexe 1 : Situation détaillée d'exécution des recettes internes du budget général (en F CFA)

Nature de la recette	TRIM_3_2022	TRIM_3_2023
A1 RECETTES	2 514 413 840 596	2 766 457 285 458
A11 Recettes fiscales	2 263 591 182 006	2 496 185 866 815
A111 Impôts sur le revenu, les bénéficiaires et gains en capital	784 521 033 454	866 560 150 847
A1111 A la charge des personnes physiques	370 147 593 217	401 609 286 114
A1112 impôts sur les Sociétés et autres entreprises	407 513 066 732	458 378 536 673
A1113 Non ventilables	6 860 373 505	6 572 328 060
A112 Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	28 376 940 046	31 253 956 956
A113 Impôts sur le patrimoine	40 088 014 072	51 512 536 893
A1133 Impôts sur les mutations par décès, les successions, les donations entre vifs et les legs	3 002 861 090	5 327 696 295
A1134 Impôts sur les transactions financières et en capital	37 085 152 982	46 184 840 598
A114 Impôts sur les biens et services	1 046 038 195 020	1 185 815 720 909
A1141 Impôts généraux sur les biens et services	671 193 323 783	826 548 806 965
A11411 Impôts sur la valeur ajoutée	648 535 852 797	799 664 406 028
A11413 Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts généraux sur les biens et services	-	-
A1142 Accises	240 588 683 122	204 786 477 111
A1144 Taxes sur des services déterminés	-	-
A1145 Taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	62 792 356 085	73 730 871 622
A11451 Taxes sur les véhicules à moteur	924 842 236	1 155 670 443
A11452 Autres	61 867 513 849	73 730 871 622
A115 Impôts sur le commerce extérieur et les transactions	332 540 000 000	326 471 389 074
A1151 Droits de douane et autres droits à l'importation	332 540 000 000	326 471 389 074
A1152 Taxes à l'exportation	-	-
A116 Autres recettes fiscales	32 026 999 414	34 572 112 136
A13 Dons	131 613 722 222	135 657 332 575
A131 Reçus d'administrations publiques étrangères	131 049 722 222	125 676 111 110
A1311 Courants	4 827 500 000	12 965 000 000
A1312 En capital	126 222 222 222	112 711 111 110
A132 Reçus d'organisations internationales	564 000 000	9 981 221 465
A133 Reçus d'autres unités d'administration publique	-	-
A14 Autres recettes	119 208 936 368	134 614 086 068
A141 Revenu de la propriété	104 812 837 737	109 523 703 541
A1411 Intérêts	963 257 654	558 756 218
A1412 Dividendes	54 455 807 113	65 370 757 632
A1415 Loyers	49 393 772 970	43 594 189 691
A142 Ventes de biens et services	8 096 023 631	13 126 605 757
A1422 Droits administratifs	8 096 023 631	13 126 605 757
A1423 Ventes résiduelles des établissements non marchands	-	-
A143 Amendes, pénalités et confiscation	75 000	-
A145 Recettes diverses non identifiées	6 300 000 000	11 963 776 770

Annexe 2 : Situation d'exécution des autorisations d'engagement et des crédits de paiement répartis par ministère ou institution, par programme ou dotation et par catégorie de dépenses

Télécharger le tableau sur www.budget.gouv.sn

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction (en milliards FCFA) au 30 septembre 2023

Ministère ou Institution	SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	DEFENSE	ORDRE ET SECURITE PUBLICS	AFFAIRES ÉCONOMIQUES	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS	SANTÉ	LOISIRS, CULTURE ET CULTTE	ENSEIGNEMENT	PROTECTION SOCIALE	Total général
Présidence de la République	33,24	0,60	-	8,38	-	0,23	-	5,75	-	0,09	48,29
Assemblée Nationale	14,47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14,47
Conseil Economique Social et Environnemental	5,66	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5,66
Conseil Constitutionnel	-	-	0,80	-	-	-	-	-	-	-	0,80
Cour Suprême	-	-	1,43	-	-	-	-	-	-	-	1,43
Cour des Comptes	-	-	5,92	-	-	-	-	-	-	-	5,92
Haut Conseil des Collectivités Territoriales	7,55	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7,55
Primature	13,10	-	-	0,76	-	-	0,75	-	2,19	0,90	17,69
Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	10,72	-	0,31	-	-	-	-	0,98	-	0,23	12,24
Ministère des Forces Armées	0,89	94,48	1,07	-	0,02	0,96	20,49	-	0,58	0,96	119,45
Ministère de l'Intérieur	14,05	0,40	56,71	0,25	-	-	0,00	-	-	0,03	71,44
Ministère de la Justice	-	-	38,44	0,00	-	-	0,01	-	1,62	3,81	43,88
Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public	3,52	-	-	-	-	0,43	-	-	-	0,02	3,98

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction (en milliards FCFA) au 30 septembre 2023

Ministère ou Institution	SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	DEFENSE	ORDRE ET SECURITE PUBLICS	AFFAIRES ÉCONOMIQUES	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS	SANTÉ	LOISIRS, CULTURE ET CULTTE	ENSEIGNEMENT	PROTECTION SOCIALE	Total général
Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	-	-	0,08	2,27	-	-	0,10	-	-	0,32	2,76
Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	-	-	0,05	12,02	-	-	-	-	0,05	0,00	12,13
Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	-	-	-	158,73	-	-	-	-	0,15	0,02	158,90
Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	-	-	-	93,55	-	-	-	-	0,14	0,00	93,70
Ministère des Finances et du Budget	33,49	-	0,84	17,51	-	0,30	-	-	0,95	0,12	53,20
Ministère du Pétrole et des Énergies	-	-	-	82,96	-	-	-	-	-	0,01	82,98
Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	-	-	-	54,57	-	1,53	-	-	-	0,00	56,10
Ministère de l'Urbanisme du	0,62	-	0,85	-	47,27	15,94	-	1,71	-	0,02	66,41

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction (en milliards FCFA) au 30 septembre 2023

Ministère ou Institution	SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	DEFENSE	ORDRE ET SECURITE PUBLICS	AFFAIRES ÉCONOMIQUES	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS	SANTE	LOISIRS, CULTURE ET CULTE	ENSEIGNEMENT	PROTECTION SOCIALE	Total général
Logement et de l'Hygiène Publique											
Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries	-	-	-	6,58	-	-	-	-	0,43	0,00	7,01
Ministère du Tourisme et des Loisirs	-	-	-	7,34	-	-	-	0,01	0,06	0,00	7,41
Ministère de l'Éducation Nationale	-	-	-	-	-	-	0,04	0,02	80,42	0,00	80,48
Ministère des Sports	-	-	-	-	-	-	-	6,68	0,03	0,02	6,73
Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	-	-	-	-	-	-	-	11,78	0,29	0,00	12,07
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	0,05	-	-	-	-	-	56,81	-	0,58	0,92	58,36
Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	0,01	-	-	11,10	-	-	0,03	3,14	-	0,01	14,29
Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique	-	-	-	9,51	6,99	-	-	-	0,01	0,01	16,52

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction (en milliards FCFA) au 30 septembre 2023

Ministère ou Institution	SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	DEFENSE	ORDRE ET SECURITE PUBLICS	AFFAIRES ÉCONOMIQUES	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS	SANTE	LOISIRS, CULTURE ET CULTTE	ENSEIGNEMENT	PROTECTION SOCIALE	Total général
Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	-	-	-	-	-	-	-	-	1,40	5,10	6,50
Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	-	-	-	1,69	-	-	-	-	25,57	0,01	27,28
Charges non Réparties	245,88	-	-	49,07	-	4,07	-	-	-	-	299,02
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	22,93	-	-	4,32	-	-	-	1,22	-	-	28,46
Ministère de l'Élevage et des Productions Animales	0,17	-	-	6,05	-	-	-	-	0,00	0,01	6,23
Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	-	-	-	12,76	-	-	-	9,71	-	0,02	22,49
Ministère de la Microfinance de l'Economie Sociale et Solidaire	0,27	-	-	2,24	-	-	-	-	-	2,03	4,54
Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et	8,27	-	-	9,58	7,75	0,02	-	-	-	0,01	25,64

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction (en milliards FCFA) au 30 septembre 2023

Ministère ou Institution	SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	DEFENSE	ORDRE ET SECURITE PUBLICS	AFFAIRES ÉCONOMIQUES	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS	SANTÉ	LOISIRS, CULTURE ET CULTTE	ENSEIGNEMENT	PROTECTION SOCIALE	Total général
du Développement des Territoires											
Ministère de l'Eau et de l'assainissement	0,40	-	-	2,03	9,09	16,27	-	-	-	0,03	27,82
Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel	0,26	-	-	3,50	-	-	-	-	0,00	0,13	3,88
Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	-	-	-	5,23	-	-	-	-	-	-	5,23
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	0,20	-	-	0,00	-	-	-	-	247,72	0,06	247,99
Ministère des Mines et de la Géologie	-	-	-	5,87	-	-	-	-	-	0,01	5,88
Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Équipé Sociale et Territoriale	-	-	-	32,01	-	-	-	-	-	62,29	94,30
Total général	415,73	95,48	106,48	599,90	71,11	39,75	78,23	40,98	362,20	77,24	1 887,10

Annexe 4 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par fonction selon la catégorie de dépenses (en milliards F CFA) au 30 septembre 2023

Libellé Division	3. Dépenses d'acquisition de biens et services	4. Dépenses de transferts courants	5. Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	6. Dépenses de transferts en capital	Total général
AFFAIRES ÉCONOMIQUES	8,53	293,18	9,79	288,40	599,90
DEFENSE	59,11	1,06	13,96	21,35	95,48
ENSEIGNEMENT	69,94	248,24	9,65	34,37	362,20
LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS	1,68	18,13	4,40	15,55	39,75
LOISIRS, CULTURE ET CULTE	6,70	20,13	2,99	11,17	40,98
ORDRE ET SECURITE PUBLICS	19,59	34,73	7,02	45,14	106,48
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	5,59	40,04	5,90	19,58	71,11
PROTECTION SOCIALE	3,71	32,43	2,08	39,02	77,24
SANTE	13,44	35,52	6,01	23,26	78,23
SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	126,94	223,77	8,21	56,81	415,73
Total général	315,24	947,21	70,01	554,64	1887,10



Direction générale du Budget

CONTACT

- 
 Avenue Carde x René Ndiaye - Immeuble CCAP Dakar, BP 4017
- 
infos@budget.gouv.sn
www.budget.sec.gouv.sn
- 
 +221 33 826 40 35